

Dans le cadre de notre projet pédagogique sur le thème du Vivre ensemble, nous expérimentons actuellement une action spécifique concernant la cour de récréation.



Nous avons présenté avant les vacances aux élèves de CM1 et CM2 le rôle de médiateurs pour les temps de cour. L'objectif de ce dispositif est de proposer aux élèves une nouvelle manière de gérer leurs conflits sur la cour - pacifique- et de minimiser le recours à l'adulte et à la sanction.

Il s'agissait donc de former des élèves « médiateurs », sur le principe du volontariat puis de mettre en place un roulement sur les récréations. Le binôme médiateur de la récréation sera en récréation comme les autres mais pourra être sollicité par des élèves pour les aider à résoudre un conflit.

La présence et le rôle des médiateurs sur la cour ont été présentés à tous les élèves du CE1 au CM2 lors de la reprise après les vacances pour une mise en place dès la récréation du lundi 27/02 matin, sur la cour du bas uniquement. Après une semaine de fonctionnement, un premier bilan sera fait avec toute l'équipe de médiateurs afin de faire évoluer au mieux ce dispositif.

A plus ou moins long terme et si cela est satisfaisant, le dispositif pourrait être élargi à la cour du haut et le rôle de médiateurs pourrait être proposé dans d'autres niveaux de classe.

Merci d'avance de l'accueil que vous réserverez à cette expérimentation,
L'équipe enseignante.

Lu et pris connaissance :